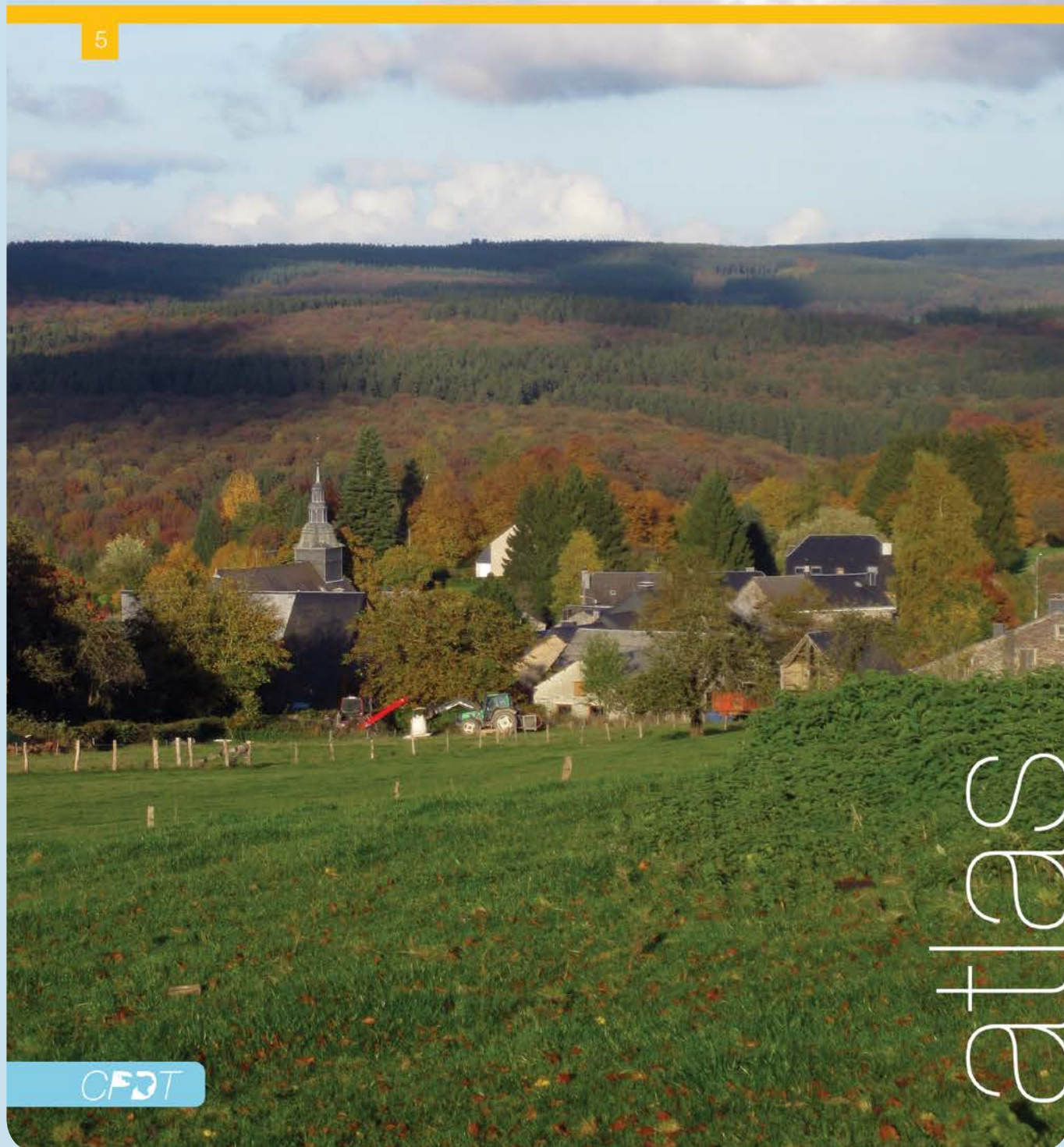


Atlas
des Paysages
de Wallonie

Le Haut plateau
de l'Ardenne centrale
La Thiérache

5



atlas

CPDT

Conférence Permanente du Développement Territorial
Wallonie

Un atlas pour sensibiliser et agir

Nos paysages évoluent. Ces changements sont souvent ressentis par la population comme une menace pour son identité culturelle et territoriale. Aujourd'hui, nous sommes de plus en plus nombreux à considérer le paysage comme un patrimoine commun, une composante essentielle de notre qualité de vie et comme un véritable facteur d'attractivité sociale et économique des territoires.

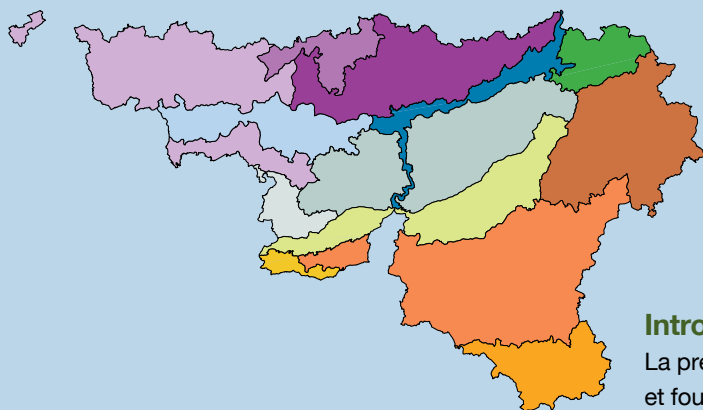
Les pouvoirs publics ont pris conscience de la valeur de nos paysages et des menaces qui pèsent sur leur évolution. C'est ainsi que la Convention européenne du paysage, adoptée à Florence en 2000 et ratifiée par la Région wallonne en 2001, vise à protéger, gérer et aménager les paysages européens. Pour ce faire, divers outils et recommandations sont définis. La nécessité de connaître les paysages et de sensibiliser les populations figurent parmi ces obligations.



- C'est l'objectif de la collection des « Atlas des Paysages de Wallonie », qui couvrira à terme toute la Wallonie. Ces atlas sont conçus comme des outils de connaissance, de sensibilisation et de gestion. Abondamment illustrés, ils sont accessibles à un large public, depuis le citoyen curieux ou amoureux de sa région jusqu'aux décideurs politiques, en passant par les acteurs associatifs.
- Une équipe pluridisciplinaire encadrée par un comité de suivi composé d'experts a été mise en place pour réaliser ces atlas. La multiplicité des compétences et des regards enrichit l'analyse qui intègre également la perception de mandataires locaux, de membres d'associations, d'agriculteurs, d'habitants...

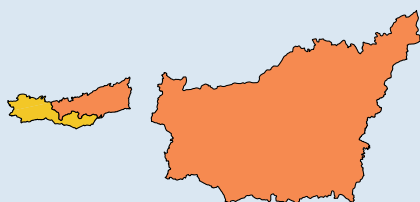
Un atlas conçu en quatre parties

Un premier travail d'identification a établi que le territoire wallon comprend treize ensembles paysagers qui sont à présent analysés de manière approfondie dans les atlas. Chaque « Atlas des Paysages de Wallonie » est articulé en quatre parties.



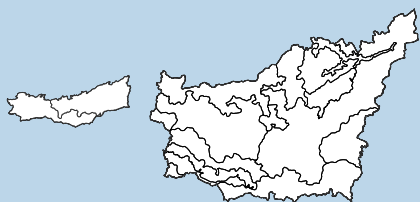
Introduction aux paysages de Wallonie

La première partie aborde la formation des paysages wallons et fournit les principales clés de lecture des paysages actuels ainsi que des pressions auxquelles ils sont soumis. Cette partie introductive est commune à l'ensemble des volumes de la collection.



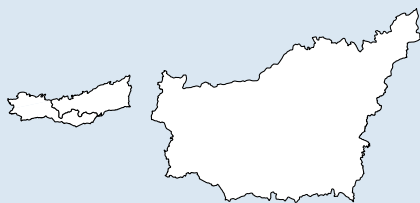
L'ensemble paysager

La deuxième partie de l'atlas porte sur l'ensemble paysager en particulier. Ici, il s'agit de deux ensembles, celui du Haut plateau de l'Ardenne centrale et celui de la Thiérache. Après une mise en contexte, elle aborde la mise en place des paysages, les évolutions contemporaines ainsi que les représentations spatiales et sociales des paysages.



Les aires paysagères

La troisième partie propose aux lecteurs de découvrir les éléments qui composent les paysages plus locaux, les aires paysagères, dont chacune possède des caractéristiques bien définies qui la différencient des autres. Cette lecture fine des paysages, accompagnée de nombreuses illustrations, débouche sur la mise en évidence d'enjeux locaux, d'objectifs paysagers et de pistes d'action.



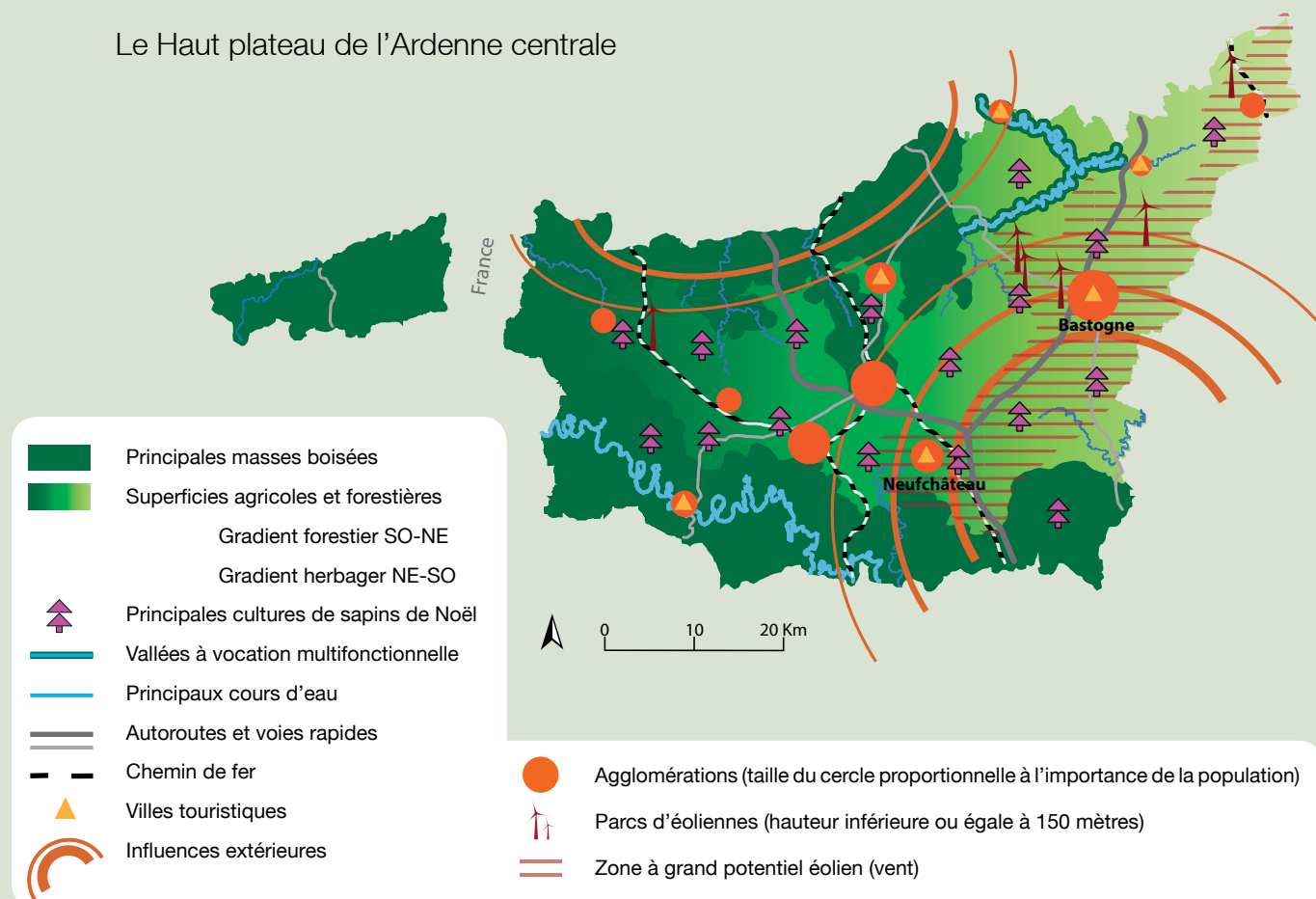
Les enjeux globaux

La dernière partie met en évidence les enjeux dont la portée s'avère significative pour la totalité de l'ensemble paysager. Pour chacun de ces enjeux, des objectifs paysagers et des pistes d'action sont dégagés afin de servir de base de réflexion.

Les ensembles paysagers du Haut plateau de l'Ardenne centrale et de la Thiérache

Les ensembles paysagers du Haut plateau de l'Ardenne centrale et de la Thiérache s'étendent sur la partie occidentale du massif schisto-gréseux ardennais. Essentiellement ruraux, ils offrent des paysages herbagers et forestiers où l'empreinte du tourisme est souvent présente.

Le Haut plateau de l'Ardenne centrale



La forêt, omniprésente, offre des formes et des couleurs extrêmement variées selon la nature, l'âge et la diversité des essences qui la composent. Le régime sylvicole qui lui est appliqué, la taille et la forme des parcelles, les transitions plus ou moins brusques influencent également les paysages forestiers.

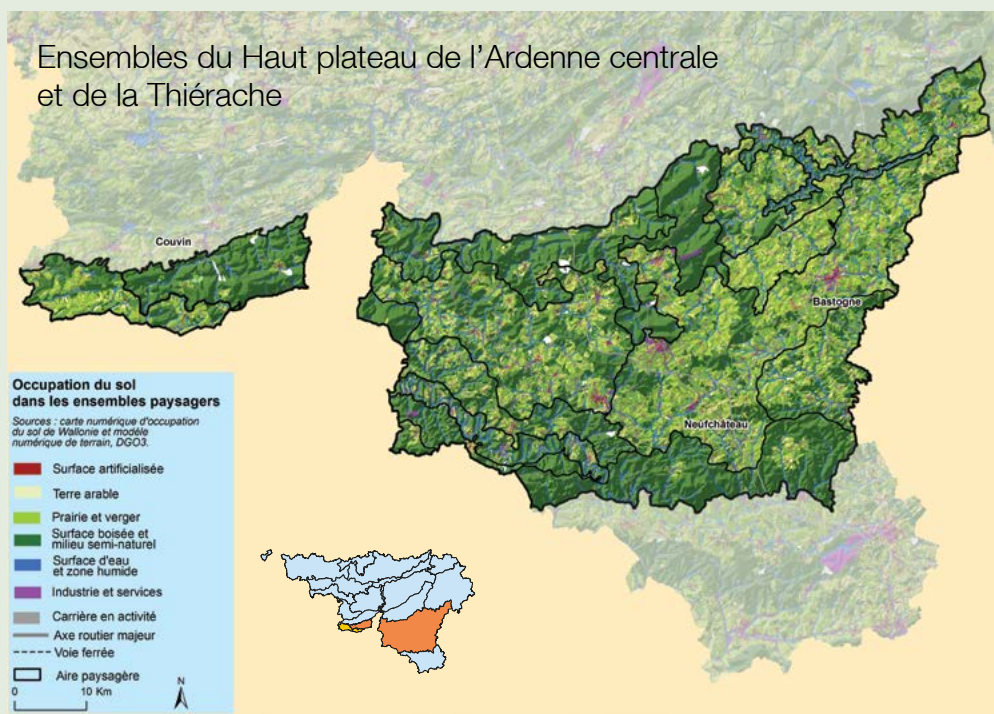
Le développement du tourisme depuis la Seconde Guerre mondiale est une évolution qui se voit dans le paysage. Il se traduit notamment par l'apparition de zones de camping et de caravanning et de grands complexes touristiques profitant du cadre offert par les vallées et les forêts.



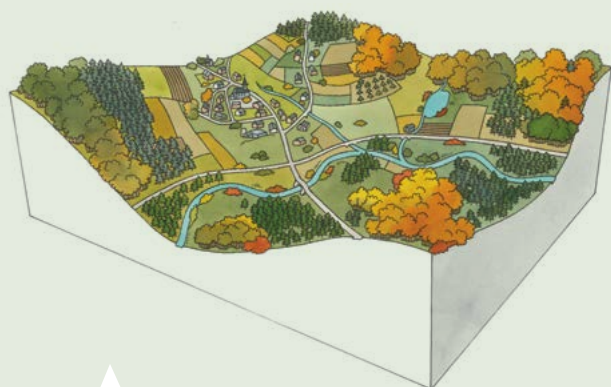


Les aires paysagères

L'Ardenne centrale présente une topographie opposant des zones de plateaux, doucement ondulées et partagées entre terres agricoles et forêts, et des bordures forestières entaillées par des vallées encaissées. Cette différenciation a conduit à la délimitation de quatorze aires paysagères. En Thiérache, aire et ensemble paysager se confondent.



Les variations de la topographie et du couvert végétal et l'importance de l'urbanisation sont les éléments qui permettent d'identifier des aires paysagères au sein de l'ensemble paysager.

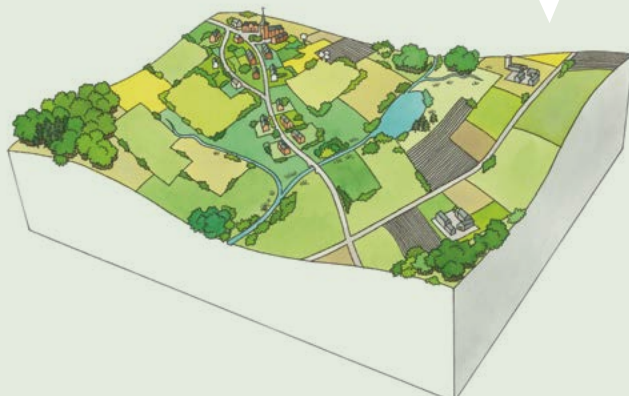


Haut plateau des clairières

Doucement vallonnée, la dorsale du Haut plateau de l'Ardenne centrale est couverte dans sa partie occidentale par une alternance de forêts et de vastes clairières agricoles. Les villages sont groupés de façon lâche dans des creux de terrain pour être protégés des vents froids.

Plateau herbager de la Thiérache

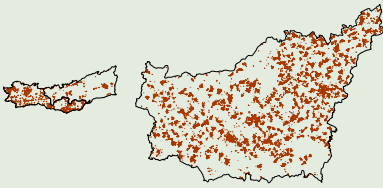
La Thiérache présente un relief très calme. Les localités s'étirent de façon lâche le long du réseau routier. Autour des villages, les étendues agricoles, essentiellement herbagères, sont parcourues par un réseau discontinu de haies qui leur confère un caractère bocager.




Les enjeux globaux

La qualité paysagère future du Haut plateau de l'Ardenne centrale ainsi que de la Thiérache est en lien avec la gestion du bâti rural, du développement des campagnes herbagères et de la mise en place de la forêt multifonctionnelle.

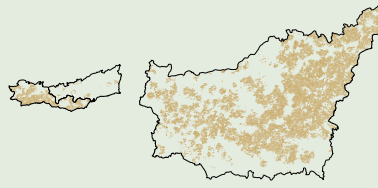
Bâti rural



 *Bâti rural*

Le bâti villageois en pierre participe à la qualité paysagère de l'Ardenne centrale. Celle-ci est parfois perturbée par le développement de nouvelles constructions d'aspect hétéroclite et très exposées visuellement. Ces évolutions contemporaines doivent être maîtrisées. La valeur identitaire du bâti traditionnel doit également s'affirmer dans la restauration et les nouvelles constructions.

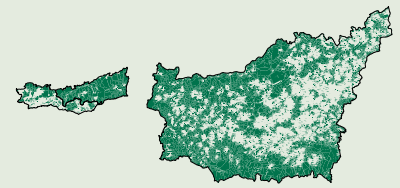
Campagnes herbagères



 *Terres agricoles*

Les étendues agricoles à dominante herbagère composent une part importante des paysages de plateaux. Le maintien de leur qualité paysagère demande notamment un contrôle de la localisation des cultures de sapins de Noël, une meilleure intégration des hangars et silos, ainsi qu'en Thiérache, l'entretien, voire la recomposition du bocage.

Forêt multifonctionnelle



 *Forêts*

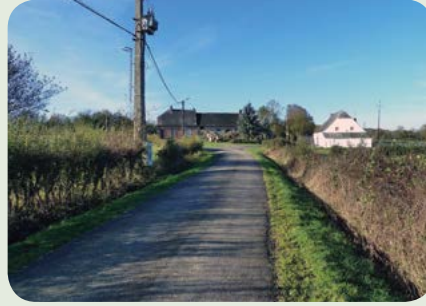
L'application à la forêt de la gestion multifonctionnelle garantit la qualité et la richesse des paysages forestiers. La généralisation de ce type de gestion doit être assurée en forêt publique et promue en forêt privée. Les massifs forestiers les plus exposés à la vue, sur les versants des vallées notamment, doivent faire l'objet d'un traitement paysager spécifique.

Une partie introductive commune à tous les atlas présente l'évolution des paysages wallons

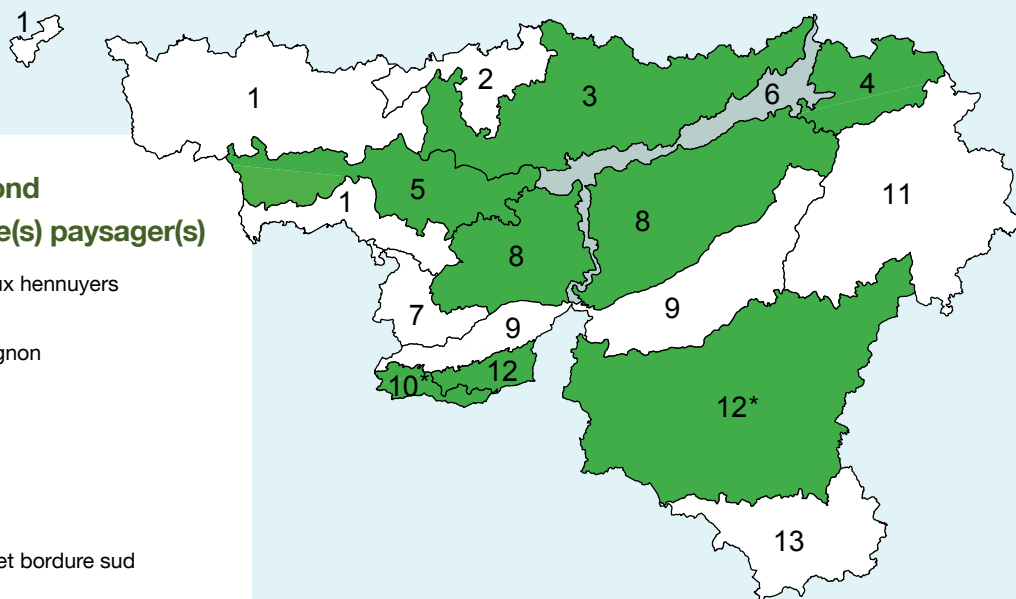
Les paysages wallons sont intimement liés à la vie des hommes et de leurs communautés, à leur histoire. Retracer les grands traits de l'évolution de cette interaction, c'est offrir des repères chronologiques mais surtout des clés de lecture de nos paysages actuels pour en comprendre les changements et mieux réfléchir à leur avenir.



Les deux ensembles paysagers sous divers angles



La collection des « Atlas des Paysages de Wallonie »



Chaque atlas correspond à un ou deux ensemble(s) paysager(s)

- 1-Plaine et bas-plateau limoneux hennuyers
- 2-Vallonements brabançons
- 3-Plateaux brabançon et hesbignon
- 4-Entre-Vesdre-et-Meuse
- 5-Haine et Sambre
- 6-Ensemble mosan
- 7-Ensemble fagnard
- 8-Moyen plateau condrusien
- 9-Dépression Fagne-Famenne et bordure sud
- 10-Thiérache, Sarts et Rièzes
- 11-Haut plateau de l'Ardenne du nord-est
- 12-Haut plateau de l'Ardenne centrale
- 13-Côtes lorraines

Les ensembles paysagers sont présentés dans la publication
« Les territoires paysagers de Wallonie », CPDT, Etudes et
documents 4, Région wallonne.

- Déjà paru (* disponible à l'automne 2014)
- A paraître prochainement



Pour en savoir plus :

Les « Atlas des Paysages de Wallonie » déjà parus sont
en vente au prix de 18€.

A commander auprès du Service Public de Wallonie :
SPW - Direction de la Communication,
1 Place de la Wallonie, 5100 Namur.
Tél. : 0800 11 901, Email : publications@spw.wallonie.be

Voir aussi sur le site :

Ils sont téléchargeables sur le site
www.cpdw.wallonie.be à la rubrique Publications

Une publication de la Conférence Permanente
du Développement Territorial (CPDT)



Texte : basé sur l'étude CPDT « Atlas des Paysages
de Wallonie – Le Haut plateau de l'Ardenne centrale
et la Thiérache », réalisée par E. Castiau, M. Haine,
T. Pons et S. Quériat, avec la collaboration de
C. Neuray et A. Vanachter, sous la direction scienti-
fique de M.-F. Godart.

Réalisation :

Février 2014 (avec le concours de D. Istaz et V. Cawoy)

Maquette : Studio Debie Design

Mise en page : M. Relekom

Crédits photographiques : CPDT

Illustrations (blocs diagramme) : D. Katelyn

Éditeur responsable :

Ghislain Geron (SPW-DGO4 - Aménagement
du Territoire, Logement, Patrimoine, Energie)
rue des Brigades d'Irlande 1 / 5100 Namur